

N° 5 – DEMANDE DE FINANCEMENT 2015 À L'ÉTAT -
FONCTIONNEMENT PÉDAGOGIQUE
ET RECHERCHE

Membres présents :

Monsieur Jean LACOSTE, Adjoint à la Culture - Ville de Pau, Président de l'ESA Pyrénées, Madame Anne-Marie ARGOUNÈS, Adjointe à l'Urbanisme et aux Structures Culturelles - Ville de Tarbes, Vice-Présidente de l'ESA Pyrénées, Monsieur Kenny BERTONAZZI, Conseiller Municipal - Ville de Pau, Madame Emmanuelle BILLAUT, Conseillère Municipale - Ville de Pau, Monsieur Talal MASRI, Directeur de l'École Nationale d'Ingénieurs de Tarbes, Monsieur François CORTES, Représentant des enseignants - site de Tarbes, Monsieur Vincent MEYER, Représentant des enseignants - site de Pau, Monsieur Laurent BARROS, Suppléant du représentant des étudiants - site de Tarbes, Monsieur Gabriel BLAZQUEZ, Représentant du personnel de l'ESA Pyrénées, Naïm DUFOUR, Représentant des étudiants - site de Pau, Marie - Béatrice ANGELÉ, Conseillères aux Arts Plastiques - DRAC Midi-Pyrénées.

Personnes également présentes à la séance :

Madame Odile BIEC, Directrice Générale de l'ESA Pyrénées, Madame Magali CHAVAGNEUX, Responsable administrative et financière de l'ESA Pyrénées, Monsieur Denis CRAMPE, Directeur Général Adjoint des Services - Ville de Tarbes, Monsieur Daniel SAINT-PIERRE, Trésorier Municipal de Pau, Monsieur Jean-François DUMONT, Directeur site de Tarbes, Monsieur Thierry AMBROSINI, Directeur des Affaires Culturelles - Ville de Pau, Dominique MONTAMAT, Conseiller Municipal - Ville de Tarbes, Jérôme DUCASSOU, Directeur Financier - Ville de Tarbes.

Membres excusés :

Monsieur Gilles CRASPAY, Adjoint à l'Éducation, Madame Céline ROULET, Adjointe à la Culture - Ville de Tarbes, Madame Nathalie LARRADET, Conseillère Municipale - Ville de Pau, Monsieur Laurent DUBOUIX, Conseiller Municipal - Ville de Tarbes, Patrice LAURENT, Conseiller Régional d'Aquitaine, Madame Sabine FORERO-MENDOZA, Professeur d'histoire de l'art à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, Madame Claire JACQUET, Directrice du FRAC Aquitaine, Monsieur Bertrand FLEURY, Conseiller aux Arts Plastiques DRAC Aquitaine,

Pouvoirs :

Madame Céline ROULET, Adjointe à la Culture - Ville de Tarbes donne pouvoir à Madame Anne-Marie ARGOUNÈS, Monsieur Laurent DUBOUIX, Conseiller Municipal - Ville de Tarbes donne pouvoir à Madame Marie-Béatrice ANGELÉ, Sabine FORERO-MENDOZA, Professeur d'histoire de l'art à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour donne pouvoir à Monsieur Jean LACOSTE, Madame Claire JACQUET, Directrice du FRAC Aquitaine donne pouvoir à Monsieur Jean LACOSTE, Monsieur Bertrand FLEURY, Conseiller aux Arts Plastique DRAC Aquitaine donne pouvoir à Madame Marie-Béatrice ANGELÉ,

S

Rapporteur : Monsieur le Président Mesdames, Messieurs,

Il est rappelé que conformément aux articles 23.1 2° et 27.2 des statuts de l'École supérieure d'art des Pyrénées - Pau Tarbes, les recettes de l'établissement comprennent notamment les contributions des membres de l'établissement telles que définies à l'article R. 1431-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

S'agissant de l'exercice 2015, l'établissement sollicite le représentant du Ministère de la Culture pour une participation de l'État, à hauteur de :

- 154 000 € par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Midi-Pyrénées, à destination du site de Tarbes,
- 117 000 € par la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Aquitaine, à destination du site de Pau,
- 25 000 € pour la Recherche sur les deux sites.

Sur proposition du Président et après avoir entendu son exposé, **le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

→ **SOLLICITE** du Ministère de la Culture, l'attribution et le versement d'une subvention d'un montant global de 271 000 euros selon la répartition ci-dessus ;

→ **SOLLICITE** l'attribution d'une subvention de 25 000 euros pour le financement de l'unité de recherche « L'Observatoire » ;

→ **AUTORISE** le Président à signer tout acte utile à cet effet.

Pour ampliation certifiée conforme

Le Président de l'ESA Pyrénées Pau-Tarbes

Jean LACOSTE



